

COMITE DE PILOTAGE SUR LE PROJET EOLIEN DE REPOWERING DE CRIEL ENERGIES SUR LES COMMUNES DE CRIEL S/ MER ET DE ST MARTIN LE GAILLARD

COMPTE-RENDU DU COPIL N°5 DU 20/11/2025

INTRODUCTION

La société VALOREM met un point d'honneur à engager très en amont de ses projets un dialogue territorial ainsi qu'une démarche de concertation, dans l'objectif de préparer les décisions qu'elle aura à prendre avec toutes les personnes qui se sentent concernées et qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur territoire.

Dans le cadre du projet de rénovation du parc éolien de CRIEL ENERGIES (repowering), VALOREM a fait le choix de mener une concertation par la création d'un COmité de PIlotage (COPIL) composé de représentants du territoire (élus, riverains du projet, propriétaires exploitants, etc.).

Cette 5ème réunion du COPIL a débuté à 14h30 au Château de Chantereine de Criel S/ Mer, en présence de 7 participants, sur 24 inscrits (13 excusés et 4 non excusés), et de 2 représentants du porteur de projet VALOREM ; M. MASSIAS pour l'exploitation du parc éolien actuel, et Mme GOMES pour le développement de ce projet. La durée prévisionnelle de la séance était de 2h.

Les membres du COPIL ont été avertis de la tenue de cette réunion par voie électronique et postale, 2 semaines avant son déroulement.

Ce COPIL avait pour objet de :

- Informer sur le Dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale,
- Partager nos retours sur la Bourse aux Arbres fruitiers,
- Planifier les prochaines étapes.

Présent(e)s :

- ⌚ Mme Alice DOYEN – Responsable Urbanisme Réglementaire, Communauté de Communes des Villes Sœurs,
- ⌚ M Pascal FOUCAULT – Exploitant agricole, SCEA DU MOULIN,
- ⌚ M Alain GREBOVAL – Monsieur Le 4^{ème} Adjoint au Maire, St Rémy Boscrocourt,
- ⌚ M Rémi GROUT – Monsieur Le 1^{er} Adjoint au Maire, St Martin Le Gaillard,
- ⌚ M Éric PRUVOST – Monsieur Le 4^{ème} Adjoint au Maire, Criel S/ Mer,
- ⌚ Mme Françoise TARPIN – Riveraine, St Martin Le Gaillard,
- ⌚ M Stéphane TESSON – Propriétaire et Exploitant agricole, SCEA DE LA HETRAIE,
- ⌚ M Vincent MASSIAS – Chargé d'Exploitation, VALEMO,
- ⌚ Mme Audrey GOMES – Cheffe de projets multi-énergies Agence Nord, VALOREM,

Excusé(e)s :

- ⌚ Mme Nadia ABIDA – Inspectrice ICPE, DREAL Normandie – Unité Départementale Rouen Dieppe – Equipe Territoriale,
- ⌚ M Joël COULOMBEL – Monsieur Le 1^{er} Adjoint au Maire, St Rémy Boscrocourt,
- ⌚ M Etienne DORP – Responsable projet ligne 400kV Petit Caux Amiens, RTE,
- ⌚ Mme Martine DOUAY – Madame Le Maire, St Rémy Boscrocourt (pour la partie terrain),
- ⌚ M Eddie FACQUE – Monsieur Le Président, Communauté de Communes des Villes Soeurs,
- ⌚ Mme Sophie FOUCALUT – Propriétaire agricole,
- ⌚ M Martial FROMENTIN – Monsieur Le Maire, St Martin Le Gaillard,
- ⌚ Mme Florence HOUPLAIN – Propriétaire agricole,
- ⌚ M Denis LABIGNE – Chargé de mission EnR Terrestres, DREAL Normandie,
- ⌚ M Fabrice LUCHIER – Ingénieur Projet Ligne 400kV Petit Caux Amiens, RTE,
- ⌚ M Alain TROUESSIN – Monsieur Le Maire, Criel S/ Mer,
- ⌚ Mme Vanessa VERGES – Inspectrice ICPE, DREAL Normandie – Unité Départementale Rouen Dieppe – Equipe Territoriale,
- ⌚ Mme Faustine WATROBA – Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères,

Non Excusé(e)s :

- ⌚ M Florian BANVILLE – Responsable Urbanisme, Communauté de Communes Falaises du Talou,
- ⌚ Mme Asmaou COMPAORE – Chargé de mission PCAET et planification, PETR Dieppe Pays de Normandie,
- ⌚ M Arnaud DE GROMARD – Président Association, Stopéolien Bresle et Yères,
- ⌚ M Arnaud MARUITE – Responsable Environnement et Cadre de Vie, Communauté de Communes Falaises du Talou.

Le registre de présence est disponible en annexe 1 de ce document.

En préambule, Audrey GOMES a remercié les membres présents du COPIL pour leur implication dans ce groupe de travail.

Audrey GOMES a rappelé que cette réunion était bien un moment d'échanges, et que chacun devait se sentir libre de poser ses questions au fil de l'eau.

VALOREM rappelle que les négociations foncières relèvent du domaine privé, restent confidentielles et ne pourront donc pas être abordées dans le cadre de ce COPIL. Tous les échanges sont menés pour bâtir un projet dans l'intérêt général.

L'ordre du jour a été rappelé. La réunion a duré 1h00. Un diaporama a été présenté en salle, et est disponible à ce [lien](#).

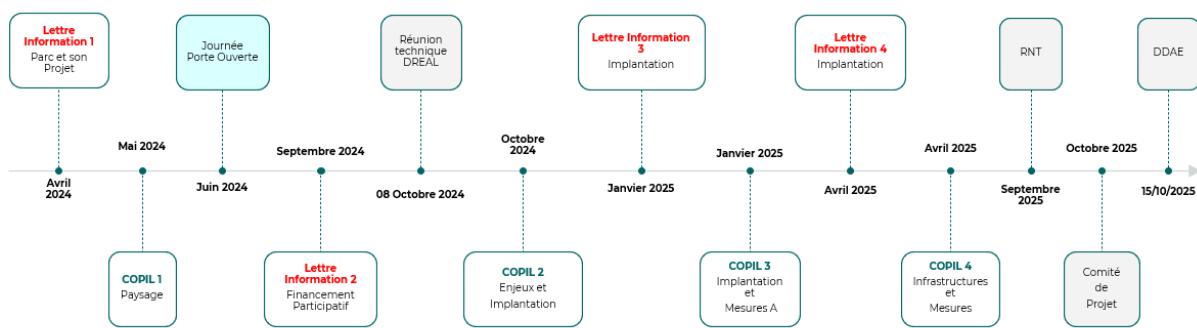
Les échanges ont eu lieu dans le calme, dans une ambiance constructive, puis ils se sont prolongés autour d'un verre de l'amitié. La réunion s'est achevée à 16h00.



De la documentation a été mise à disposition des participants : Le [Résumé Non Technique](#) de l'Etude d'Impact du projet de Repowering du parc éolien de CRIEL ENERGIES, et le dossier cartographique associé ([plan de masse](#) et [plan d'ensemble](#)).

LE PLANNING

Chronologie réalisations



Nous sommes réunis aujourd’hui pour le 5^{ème} Comité de Pilotage. Pour rappel, voici le contenu échangé lors des précédentes réunions de concertation.

Lors du 1^{er} COPIL, chaque membre a exprimé sa position sur l’énergie éolienne, et a pris part aux études paysagères liées au projet.

Le 2^{ème} COPIL a permis de partager les enjeux des études paysagères et acoustiques, pour en définir différents scénarios d’implantation, compatibles avec le projet de la future ligne HT RTE 400kVA Penly-Amiens.

Lors du 3^{ème} COPIL, les enjeux environnementaux de la faune et de la flore ont été présentés. L’intégralité des enjeux (techniques, environnementales, paysagers, acoustiques) ont permis de retenir le scénario d’implantation qui minimise les impacts locaux. L’appel à projets des mesures d’accompagnement en faveur du développement durable a été lancé pour les communes concernées par le projet, en son implantation : Criel et St Martin, et pour son accès : St Rémy.

Le 4^{ème} COPIL a décrit les infrastructures (fondation, aire de maintenance, plateforme d'accès, chemin d'accès, poste de livraison, etc.), et synthétisé les mesures d'accompagnement retenues pour les 3 communes.

Le contenu de chaque réunion est synthétisé systématiquement dans une Lettre d’Informations remise en boîte aux lettres des riverains autour du plateau de Sang Roy (Criel S/ Mer, Canehan, Touffreville S/ Eu, St Martin Le Gaillard, St Rémy Boscrocourt, Etalondes et Flocques) pour assurer la plus grande transparence sur l'avancée du projet.

Une journée porte ouverte de sensibilisation au secteur de l’éolien a été menée le 14 Juin 2024 pour les élèves de CM1 et de CM2 de l’EcolYères, ainsi qu'à plusieurs structures d'insertion professionnelle du secteur.

Une réunion technique de cadrage s'est tenue avec la DREAL de Normandie en Octobre 2024 pour considérer les spécificités locales et tenir compte des attendus des services de l'Etat.

La Demande d'Autorisation Environnementale DAE pour le projet de Repowering du parc de CRIEL ENERGIES a été déposée le 15/10/2025. Un Comité de Projet s'est tenu quelques jours avant, instance rendue obligatoire par La Loi Industrie Verte, pour assurer une concertation minimale avec les communes dans un rayon de 6km. Le Résumé Non Technique de l'Etude d'Impacts a été résumé aux participants pendant cette séance, notamment en listant les impacts résiduels au projet et les mesures de compensation mises en place. Ce même document a été envoyé 1 mois avant à toutes les communes limitrophes au projet.
Ce document reste accessible au grand public sur le blog projet : <https://parc-eolien-criel-energies.fr/>

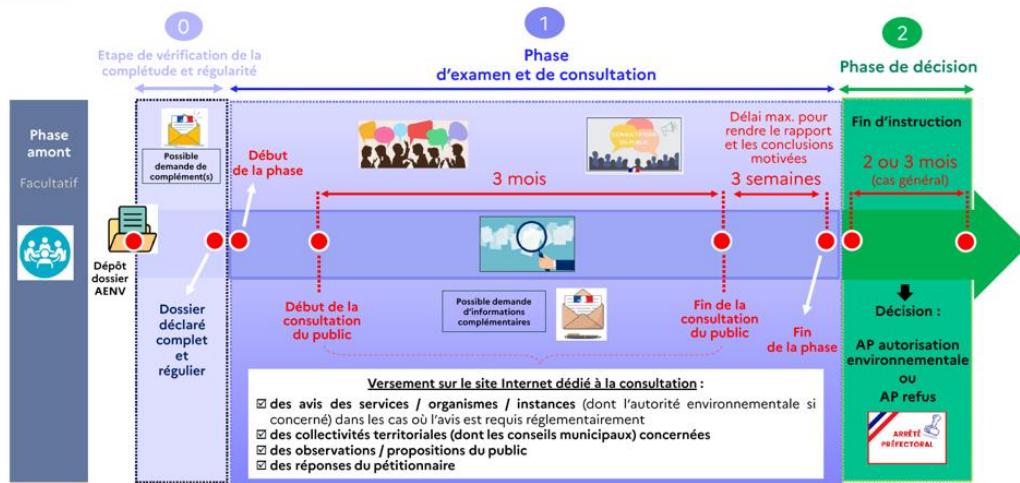
Dépôt Demande d'Autorisation Environnementale

Dépôt dématérialisé sous plateforme GUN



Le dépôt de la DAE a été réalisé de manière dématérialisée sur le Guichet Unique Numérique GUN. Une version papier de l'étude paysagère a été remise en main propre à la DREAL de Rouen.

Procédure Autorisation Environnementale



Consultations en parallèle : services contributeurs, services dont l'avis réglementaire est requis, collectivités territoriales, public.

La procédure d'instruction d'Autorisation Environnementale AE a évolué en Octobre 2024.

Nous avons profité de la disponibilité et des conseils des équipes de la DREAL en amont pour déposer un dossier le plus robuste possible.

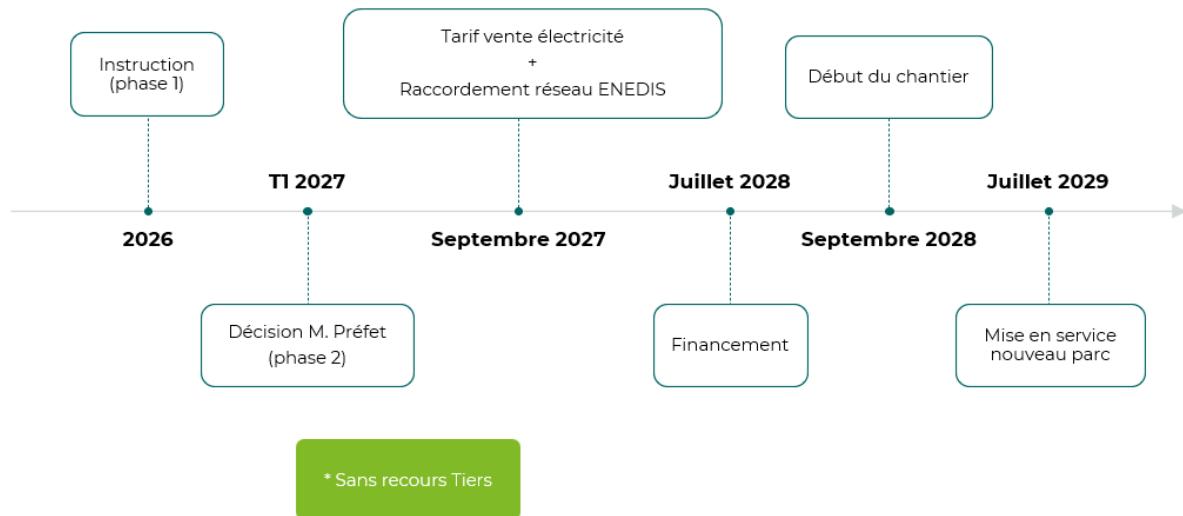
Un Inspecteur ICPE a été attitré à l'instruction de notre dossier, M. MACE. Il a lancé la consultation des services internes à la DREAL pour une durée d'environ un mois : biodiversité, paysagiste et énergie. Soit des compléments seront demandés à VALOREM, soit le caractère complet et régulier du dossier sera déclaré.

Quand ce dernier sera prononcé, l'instruction débutera, avec la phase parallélisée d'examen (les services de l'Etat, les organismes réglementaires comme l'Armée et l'Aviation Civile, les collectivités territoriales, etc.) et de consultation (public), pour environ 4 mois. Un Commissaire Enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif, animera l'Enquête Publique. L'intégralité des informations ci-avant (les éléments du DAE, les avis émis, les compléments apportés par VALOREM, les propositions publiques, etc.) sera versée sur un site Internet dédié à la consultation. 2 réunions de consultation du public menées par le Commissaire Enquêteur encadreront l'Enquête publique : en l'ouverture et en fin.

A l'issue, le Commissaire Enquêteur émettra un rapport de toutes les observations. VALOREM aura alors 5 jours pour y répondre.

Ainsi débutera la phase de décision, pour aboutir à travers un Arrêté Préfectoral à l'autorisation d'exploitation du projet ou à son refus (alors motivé par une atteinte à un élément protégé naturel ou paysager, ou à un désalignement avec les documents de planification locaux comme le SDAGE le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Planning projeté



Le planning projeté en séance reste conservateur. En effet, nous avons considéré une mise en stand-by de la procédure d'instruction de la DAE pendant la période de réserve, en amont des élections municipales de Mars 2026.

L'examen et la phase de consultation pourrait débuter après les élections (durée de 4 mois), avec une Enquête Publique estimée d'Avril à Juin 2026, avec un rapport du Commissaire Enquêteur pour Juillet 2026.

La fin de l'instruction reprendrait en Septembre 2026 pour une période de 2 à 3 mois, avec une AP d'AE ou de Refus début 2027.

Ce planning ne tient pas compte de recours de Tiers, enregistrables dans les 2 mois après la parution de l'AP.

Dans ces conditions, nous pouvons imaginer obtenir pour Septembre 2027 :

- Un tarif de vente de l'électricité produite. CRIEL ENERGIES pourra alors répondre à un Appel d'Offres (fréquence semestrielle des AO).
- Un raccordement au réseau Enedis, sur le Poste Source de Le Tréport où le parc éolien actuel a déjà une puissance raccordée de 6MW.

Avec tous ces éléments, CRIEL ENERGIES pourrait aller chercher les financements, dont le coût global de l'opération est estimé à 27M€ (démantèlement du parc actuel et construction du nouveau parc).



Le chantier pourrait débuter dans la foulée, avec une mise en service 14 mois plus tard des nouvelles éoliennes (Juillet 2029). S'en suivront 4 mois de démantèlement des éoliennes actuelles et de remise en état des chemins et des parcelles agricoles.

L'objectif annoncé initialement de 2030 semble à ce jour toujours tenu (en considérant l'absence de recours de Tiers).

Dans le cadre du Repowering, il ne sera pas prévu d'ouverture du capital de la société existante CRIEL ENERGIES.

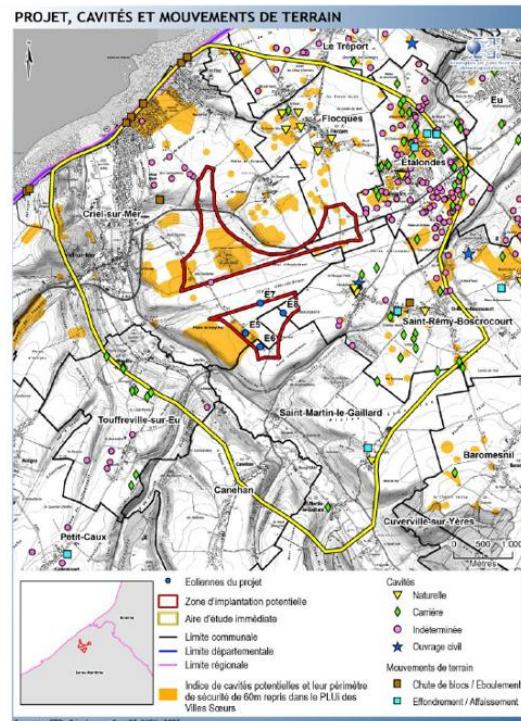
LES RISQUES DU MILIEU PHYSIQUE

Cavité souterraine

Présence de cavités souterraines possible et pouvant engendrer des effondrements de terrains.

Une cavité est identifiée sur la zone d'implantation potentielle par le BRGM.

E5 serait localisée dans le périmètre de sécurité de 60m d'un indice de cavité potentielle.



Les risques qui résident autour de ce projet sont d'ordre physique, avec la présence de nombreuses cavités souterraines en Seine-Maritime, et notamment pour l'éolienne E5, en limite de périmètre de sécurité (60m) d'une zone de présomption de cavité (en orange sur la carte ci-dessus).

Levée indice

56 sondages réalisés avec ALIOS :

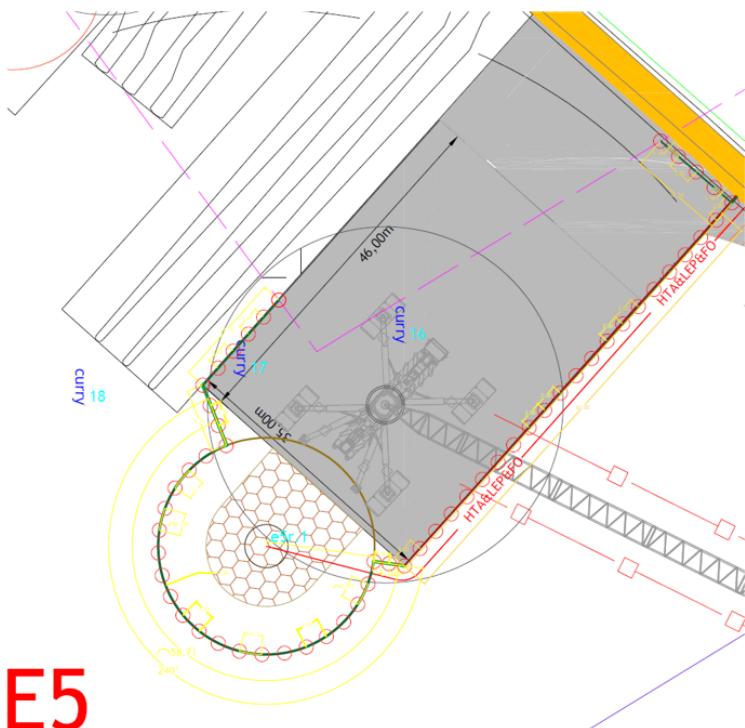
En écran entre les futures installations et l'indice de cavité.

Espacées de 3m.

Diamètre de 110mm.

Profondeur de 15m sous le toit de craie.

Protocole validé au préalable
avec la DDTM
76/SPERIC/BRNT.



Un protocole de 56 sondages a été validé avec la DDTM pour lever le risque, en mode écran entre les futures infrastructures (fondations et plateforme) et la zone d'indice de cavité : espacement tous les 3m, pour un diamètre de forage minimale de 110mm, à une profondeur de 15m sous le toit de craie.

Les 56 sondages ont été rebouchés sur toute la hauteur avec du ciment, sauf sur le dernier mètre avec des billes d'argile.

Levée indice

Fin Chantier ALIOS 05/11/25.

Remise rapport Fin novembre 2025.

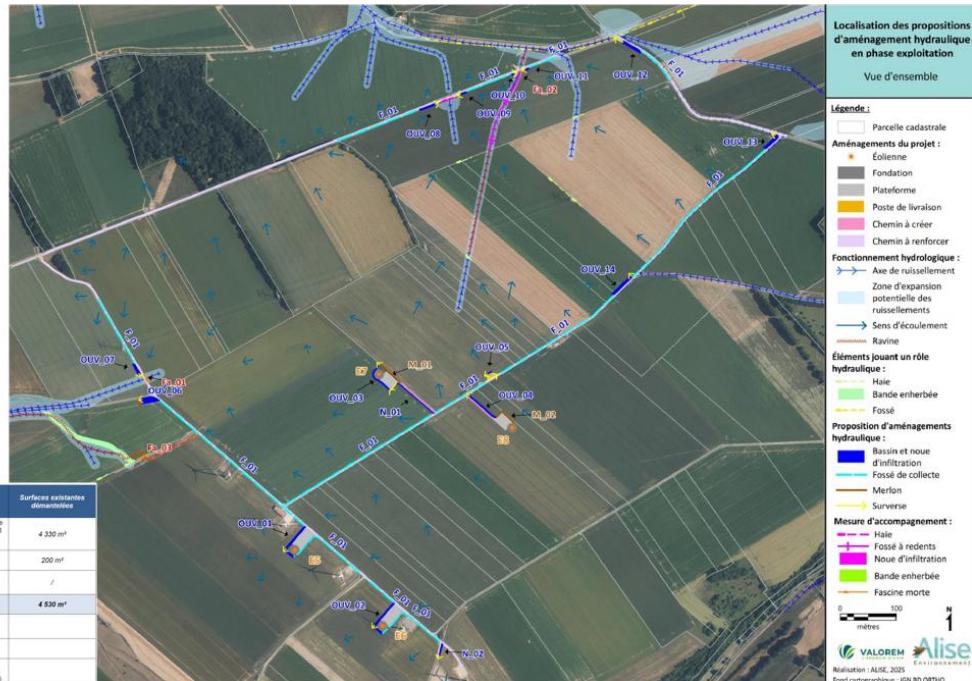
Process de levée d'indice sous 3 mois environ, piloté par le service Urbanisme de Criel S/ Mer.



Ces sondages ont été réalisés par la société experte en géotechnique éolienne, ALIOS. Ce chantier a pris fin le 05/11/2025. VALOREM reste dans l'attente du rapport d'ALIOS pour officialiser l'absence de cavités à ces emplacements, et le transmettre au service urbanisme de Criel S/ Mer, afin de lever partiellement l'indice de cavité.

L'arrêté qui pourrait être pris par M. Le Maire de Criel serait alors versé en pièce complémentaire sous GUN.

Ouvrages hydrauliques permanents



Le second risque qui réside autour de ce projet est la réponse aux exigences du SDAGE, afin de limiter les ruissellements et l'érosion : gestion des eaux de ruissellement des zones imperméabilisées, pour les ouvrages temporaires de chantier et pour les ouvrages définitifs d'exploitation, des nouvelles infrastructures et aussi pour les chemins d'accès renforcés. Le but étant d'assurer l'évacuation des eaux pour une pluie centennale, avec un débit de fuite de 2l/s/ha, sous 48h.

Ces exigences, combinées à la nature du sol « argileux », ont abouti à la définition de ces ouvrages hydrauliques de plus de 6 600m² : bassins et noues d'infiltration, fossés de collecte, merlons, surverses, haies, fossés à redents, bandes enherbées, fascines mortes.

Ces ouvrages validés sur le principe avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères restent conditionnés à l'aboutissement de la négociation foncière.

Ces surfaces, une fois contractualisée entre CRIEL ENERGIES et les propriétaires exploitants agricoles, devront s'ajouter à l'Etude Préalable Agricole débutée par la Chambre d'Agriculture de Normandie, en parallèle de l'instruction de cette Demande d'Autorisation Environnementale.

Pour rappel, les règles d'urbanisme locales interdisent toute construction sur les axes de ruissellement identifiés, leur franchissement est possible tout en assurant leur transparence hydraulique. A l'intersection du chemin avec les 3 axes de ruissellement seraient prévus : haies, noues d'infiltration, fascines, fossés à redents.

Les promesses de Convention de Servitudes de chemins ont été validées avec les communes de St Martin le Gaillard et de St Rémy Boscrocourt. Pour la bonne réalisation du projet, il manque celle avec la commune de Criel S/ Mer. Les chemins pourront ainsi être renforcés pour la phase



chantier et remis en état en fin de chantier, une indemnité annuelle sera versée à chaque commune afin d'en assurer son entretien sur la durée de vie du parc (10 000€ pour St Martin, 10 000€ pour St Rémy et 15 000€ pour Criel).

Un contournement du chemin de randonnée SANG ROY sera réalisé pendant toute la période de chantier, afin d'assurer sa continuité et sécuriser les riverains qui l'emprunteraient.

LA BOURSE AUX ARBRES

MPPR3 - Bourse aux arbres – 08 et 09 novembre 2025



355 arbres réservés par les riverains de Criel,
St Martin et St Rémy :

302 retirés les 08 et 09/11 au Manoir de
Briançon

53 plantés par l'ESTRAN



VALOREM remercie la mairie de Criel s/ Mer pour la mise à disposition du Manoir de Briançon pour ce week-end dédié à la biodiversité, les 08 et 09 Novembre 2025. Ce fut un moment convivial, de partage et d'échanges, et surtout de remise en mains propres des arbres fruitiers préalablement réservés, avec leur sac de terreau (pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers, variétés locales et résistantes, sélectionnées et fournies par le pépiniériste PJP DUMONT) par les riverains de Criel, St Martin et St Rémy (environ 300 foyers).

Les équipes d'insertion professionnelle de l'ESTRAN ont pu réaliser des animations et apporter des précisions sur la plantation et l'entretien des arbres, sur ce week-end. Ils ont également pu se rendre la semaine précédente au domicile de 53 riverains pour assurer la plantation et leur apporter des conseils d'entretien, ce qui fut très apprécié par les riverains.

La Mairie de Criel remercie d'ailleurs les équipes de l'ESTRAN, VALOREM et CRIEL ENERGIES pour l'organisation de cet évènement, qui fut un succès.

Outre le fait de contribuer à entretenir la ceinture fruitière des habitations, cette mesure favorise la biodiversité et notamment la chiroptérofaune locale pour laquelle les arbres fruitiers présentent de fortes vertus pour le nourrissage.

Un article de presse a été publié le 06/11/2025 dans l'Informateur : <https://interval.valorem-energie.com/intranet/front/publicLink/publicDownload.jsp?id=cf45398-0945-4b70-a822-a3e22fcb8b047debd69c-8ffd-4a85-88a7-b03ac9181ed7>

Un autre article de presse a été publié le 10/11/2025 dans le Courrier Picard et Paris Normandie : <https://interval.valorem-energie.com/intranet/front/publicLink/publicDownload.jsp?id=71820a7e-1d1b-4c6a-9aa5-6053fe2ed0f7956fcf4a-e1e2-4a0e-977d-a9c63693e6a1>

LA JOURNÉE PORTE OUVERTE 2026



Sensibilisation scolaire :

Ecol'Yères : 40 CM1-CM2
Ecole Georges Braque : 60 CE2-CM1-CM2
Collège Joliot Curie : 50

12 créneaux ascensions éolienne sur RDV !

CRIEL ENERGIES et VALOREM réitère une journée porte ouverte du parc éolien le Vendredi 22 Mai 2026 de 9h à 18h. Le point de rendez-vous sera organisé au pied de l'éolienne E7, et l'éolienne E8 sera arrêtée et disponible à la visite en ascension. Pour des raisons de sécurité, 12 créneaux d'ascension seront encadrés et assurés par les équipes de VALEMO (2 techniciens VALEMO pour un visiteur, pour une durée d'environ 45min), n'hésitez pas à vous rapprocher de la cheffe de projets Audrey GOMES pour réserver votre créneau.

Cet évènement sera organisé avec France Renouvelables (association française de l'éolien et des énergies renouvelables) dans le cadre de son opération « Génération Transition » afin de sensibiliser les scolaires aux énergies avec l'ouverture de plusieurs centaines de parcs éolien et solaire sur toute la France. Nous recevrons sur la journée environ 150 élèves du CE2 à la 5^{ème} (Ecole Ecol'Yères de Criel S/ Mer, Ecole Georges Braque de St Rémy Boscrocourt et Collège Joliot Curie de Mers Les Bains) pour des animations assurées par l'ESTRAN et des visites en pied de machine.



La date du prochain COPIL est arrêtée au **Jeudi 30 Avril 2026 à 14h30 en Mairie de St Martin Le Gaillard** (post élections municipales). Une invitation avec l'ordre du jour précis vous sera transmise début Avril 2026 (par courrier électronique et voie postale). Cette réunion sera l'occasion de partager les avancées de l'instruction du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale, de l'Etude Préalable Agricole, de préciser l'organisation de la journée Porte Ouverte du Vendredi 22 Mai 2026. VALOREM se réserve le droit de repousser à une date ultérieure ce 6^{ème} COPIL en fonction de l'avancée de l'instruction du dossier.

ANNEXE 1 :

REGISTRE DE PRÉSENCE

COMITE DE PILOTAGE n°5 – 1/3
 Projet éolien de repowering de CRIEL ENERGIES
 20/11/2025 – 14h30 à 16h30
 Château Chantereine Criel s/ Mer

Nom	Prénom	Fonction	Structure	Signature
ABIDA	Nadia	Inspectrice ICPE	DREAL Normandie – Unité Départementale Rouen Dieppe - Equipe Territoriale	Excusé
BANVILLE	Florian	Responsable Urbanisme	Communauté de Communes Falaises du Talou	Absent
COMPAORE	Asmaou	Chargée mission PCAET et planification	PETR Dieppe Pays Normand	Absente
COULOMBEL	Joël	Monsieur Le 1 ^{er} Adjoint	Mairie de St Rémy Boscrocourt	Excusé
DE GROMARD	Arnaud	Monsieur Le Président	Association Stopéolien Bresle et Yères	Absent
DORP	Etienne	Responsable Projet Ligne 400kV Petit Caux / Amiens	RTE	Excusé
DOUAY	Martine	Madame La Maire	Mairie de St Rémy Boscrocourt	Excusée
DOYEN	Alice	Responsable Urbanisme Réglementaire	Communauté de Communes des Villes Sœurs	
FACQUE	Eddie	Monsieur Le Président	Communauté de Communes des Villes Sœurs	Excuse
FOUCAULT	Pascal	Exploitant agricole	SCEA DU MOULIN	

VALOREM Agence Nord - 25 Rue Vanmarcke - 80 000 AMIENS CEDEX
 Tel. +33 6 21 61 64 66 - audrey.gomes@valorem-energie.com - www.valorem-energie.com
 VALOREM S.A.S au capital de 9 540 030 € - Siret 395 388 739 00108 - APE 7112B

COMITE DE PILOTAGE n°5 – 2/3
 Projet éolien de repowering de CRIEL ENERGIES
 20/11/2025 – 14h30 à 16h30
 Château Chantereine Criel s/ Mer

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Structure</i>	<i>Signature</i>
FOUCAULT	Sophie	Propriétaire agricole		
FROMENTIN	Martial	Monsieur Le Maire	Mairie de St Martin Le Gaillard	<i>Excusé</i>
GREBOVAL	Alain	Monsieur Le 3ème Adjoint	Mairie de St Rémy Boscrocourt	
HARMANGE WATROBA	Lucie Faustine	Animatrice SAGE	Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères	<i>Excusé</i>
HOUPLAIN	Florence	Propriétaire agricole		<i>Excusé</i>
LABIGNE	Denis	Chargé de mission EnR Terrestres	DREAL Normandie	<i>Excusé</i>
LUCHIER	Fabrice	Ingénieur Projet Ligne 400kV Petit Caux / Amiens	RTE	<i>Excusé</i>
MARUITE	Arnaud	Responsable Environnement et Cadre de Vie	Communauté de Communes Falaises du Talou	<i>Absent</i>
PRUVOST	Eric	Monsieur Le 4ème Adjoint	Maire de Criel sur Mer	
SERRE	Philippe	Monsieur Le Conseiller Municipal	Mairie de St Martin Le Gaillard	<i>NA</i>

VALOREM Agence Nord - 25 Rue Vanmarcke - 80 000 AMIENS CEDEX
 Tel. +33 6 21 61 64 66 - audrey.gomes@valorem-energie.com - www.valorem-energie.com
 VALOREM S.A.S au capital de 9 540 030 € • Siret 395 388 739 00108 • APE 7112B

COMITE DE PILOTAGE n°5 – 3/3
 Projet éolien de repowering de CRIEL ENERGIES
 20/11/2025 – 14h30 à 16h30
 Château Chantereine Criel s/ Mer

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Structure</i>	<i>Signature</i>
TARPIN	Françoise	Riveraine	NA	
TESSON	Stéphane	Propriétaire et Exploitant Agricole	SCEA DE LA HETRAIE	
TROUESSIN	Alain	Maire de Criel sur Mer	Monsieur Le Maire	<i>Excusé</i>
VERGES	Vanessa	Inspectrice ICPE	DREAL Normandie – Unité Départementale Rouen Dieppe - Equipe Territoriale	<i>Excusée</i>
GROUT	Rémi	M. le 1 ^{er} Adjoint	Mairie de St Martin le Gaillard	

VALOREM Agence Nord - 25 Rue Vanmarcke - 80 000 AMIENS CEDEX
 Tel. +33 6 21 61 64 66 - audrey.gomes@valorem-energie.com - www.valorem-energie.com
 VALOREM S.A.S au capital de 9 540 030 € • Siret 396 388 739 00108 • APE 7112B